

# Des départs en série révèlent un malaise dans la pénitentiaire

Bien qu'attachés à leur métier, plusieurs cadres de premier plan ont rejoint d'autres administrations, faute de perspectives de carrière

Il y a finalement plus de directeurs de prison que de détenus qui s'évadent : l'administration pénitentiaire – ils l'appellent tous l'AP – doit faire face à une forte vague de départs et ne semble guère s'en émouvoir. C'est pourtant une génération de cadres de premier plan qui s'en va, une douzaine de quadragénaires dotés d'une solide expérience et qui passaient pour « l'aile réformiste » de la pénitentiaire. Tous insistent sur leur attachement à la vieille maison, et mettent en avant leur besoin d'élargir leur horizon. Mais ces départs traduisent d'abord la grande lassitude de fonctionnaires que leur administration est incapable de retenir.

En décembre 2010, Sébastien Cauwel, 33 ans, recruté par un chasseur de têtes, est devenu directeur de cabinet du préfet de Vendée. « Il y a eu cinq départs dans notre promotion de vingt directeurs au bout de cinq ans », relève M. Cauwel. Il avait pourtant choisi ce métier « peu connu, et à la mauvaise réputation ». « Je fais partie de ceux, peut-être un peu surannés, qui sont restés dans le service public pour servir. » Sept ans plus tard, il en est parti. Pas par lassitude : « On gère de l'humain, un public en difficulté, on fait exécuter les sanctions et on leur permet de rentrer dans la société

lorsque toutes les institutions ont échoué. C'est usant, il faut gérer des drames quotidiennement et on est constamment sur la sellette. Mais c'est passionnant. »

Reste qu'il est difficile de résister aux sirènes et aux avantages de la préfectorale. Il est comme ses collègues en détachement pour deux ans, infiniment renouvelables, et n'exclut pas de retourner un jour à l'AP. En pratique, personne ne revient – sauf une sous-directrice des ressources humaines. « J'ai posé la question du retour, dit Sébastien Cauwel. L'administration n'a pas de réponse. Devenir directeur interrégional ? Ce serait mal vu d'y mettre quelqu'un de moins de 55 ans. Diriger un établissement important ? Mais que faire alors des directeurs qui sont restés à l'AP ? »

Aude Curto, 39 ans, a mûri sa décision plusieurs mois. La directrice du centre pénitentiaire de Nancy-

Maxéville rejoindra en octobre l'Union territoriale des mutuelles de Lorraine. « J'ai passé dix-sept ans à l'AP, qui m'a beaucoup apporté, à laquelle je crois énormément, explique la directrice. Mais ces derniers mois, j'ai eu de plus en plus de mal à me retrouver dans ses valeurs. Et j'ai perdu confiance dans ma hiérarchie. » Elle aussi juge le métier usant, passionnant, exposé. « Mais l'AP ne peut fonctionner que si on travaille en équipe, avec une stabilité que je ne retrouve plus, s'inquiète M<sup>me</sup> Curto. On a de plus en plus de mal à conduire nos équipes sur des objectifs stables. J'ai parfois le sentiment qu'on sacrifie les projets fondateurs, en raison de l'intérêt politique ou médiatique du moment. Dès qu'une difficulté se présente, on est vite lâchés. »

Le sacrifice, le 17 février, du directeur interrégional de Rennes, après l'affaire du meurtre de Laëtitia Per-

rais à Pornic, a précipité les démissions : le chef de l'Etat avait exigé des sanctions chez les magistrats, le patron de la pénitentiaire a servi de fusible discret. « C'est une administration qui se laisse malheureusement gouverner par la peur, dit M<sup>me</sup> Curto. Elle a toujours été timorée, mais je me serais volontiers battue pour ma hiérarchie si j'avais senti un minimum de soutien. »

Les partants ont le même profil. Aude Curto a déménagé la vieille prison Charles III pour ouvrir le nouveau centre pénitentiaire de Nancy en juin 2009. Bertrand Pic a ouvert en février 2010 la nouvelle prison de Bourg-en-Bresse : il vit depuis le 1<sup>er</sup> septembre dans la chambre 242 de l'école de police de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (Rhône). « Après dix-sept ans à l'AP, j'avais envie de voir autre chose, explique le futur commissaire, sans quitter les métiers de la sécurité. » Jérôme Harnois a lui aussi ouvert une prison, à Vézin-le-Coquet, en Ille-et-Vilaine, et est aujourd'hui heureux comme un pape dans sa sous-préfecture en Mayenne.

Patrick Mounaud est un peu leur grand frère. Il a 54 ans, était directeur interrégional de Marseille, puis chargé de mission à la direction de l'AP, il est depuis septembre délégué général du CNRS à

Toulouse. Il a aussi été directeur de l'Ecole nationale de l'administration pénitentiaire, et a vu pousser ces jeunes cadres qui s'en vont aujourd'hui. « L'AP a recruté des directeurs de très grande qualité, je comprends qu'ils soient accueillis ailleurs. Moi j'ai beaucoup aimé cet engagement, mais j'ai toujours

« L'AP ne peut fonctionner que si on travaille en équipe, avec une stabilité que je ne retrouve plus »

**Aude Curto**  
directrice de prison

considéré que je ferais un jour autre chose. Il y aura des retours, et ce sera riche pour nous. »

Le nouveau directeur de l'administration pénitentiaire n'en fait pas un drame. « Bien sûr que j'aurais préféré garder Patrick Mounaud dans mon équipe, explique Henri Masse, qui n'a été nommé qu'en juin. Mais il ne se passe rien de spectaculaire : il y a des flux de sortie, tous les ans, d'environ 8 %, il est sain que de très bons candidats aient envie de faire autre chose. Mais il y a un fort attachement à cet-

te maison. Je ne désespère pas d'en faire revenir, il faut que nous ayons des dispositions statutaires favorables, c'est tout notre objectif. On organise tout ça, nous mettons en place une politique dynamique, peut-être avec un peu de retard. »

FO-direction, le très majoritaire syndicat des directeurs, est plus inquiet : « Les prisons françaises bientôt sans directeurs, grinçait un communiqué du syndicat le 1<sup>er</sup> septembre. Une pathologie nouvelle ou un concept ressources humaines en cours d'expérimentation ? »

Six directeurs seulement ont été recrutés en 2011, qui ne remplacent pas les départs en retraite, auxquels s'ajoute « une hémorragie » : les départs « marquent l'essoufflement de la force vitale d'un corps qui, faute d'attractivité, ne se régénère pas ». Le secrétaire général de FO s'en désole. « Il n'y a aucune planification de carrière, dit Michel Beuzon ; l'administration ne fait que remplir des cases, alors qu'on ne peut pas rester quarante ans en prison : on vit dans un ghetto, à côté de la prison, beaucoup de couples ne le supportent plus, on ne peut jamais planifier un week-end à l'avance. Le corps est fatigué aujourd'hui. Beaucoup, cette année, ont eu le courage de le dire. » ■

**Franck Johannès**

## « Un travail de terrain où l'on accède vite à de vraies responsabilités »

AUTANT FAIRE tout de suite cet aveu pénible. En juillet, on avait sollicité de l'administration pénitentiaire l'autorisation de rencontrer des détenus du centre de Joux-la-Ville (Yonne), qui participaient à une expérience théâtrale à Avallon. A l'heure dite, on avait vu arriver une belle jeune femme vêtue d'un jean clair, d'un tee-shirt de coton brut, d'une veste cintrée rose pâle et chaussée de sandales. Le mascara noir soulignait ses yeux très bleus. Elle avait noué ses cheveux blond vénitien en chignon haut sur la nuque. Un grand sourire éclairait son visage.

« Voilà l'attachée de presse ! », avait-on pensé. Carine Jonrond avait tendu la main et s'était présentée. « Je suis la directrice adjointe du centre de Joux-la-Ville. » Enfouie la honte de la méprise, restaient la surprise et une immense curiosité. Pendant trois jours, on avait observé ce mélange de grâce et d'autorité avec lequel elle évoluait aux côtés de la troupe des détenus.

On l'avait retrouvée, quelques semaines plus tard, en strict tailleur-pantalon bleu nuit, de l'autre côté de la porte, dans ce centre de 600 détenus – 500 hommes et 100 femmes – qu'elle codirige depuis un an. Comment cette jeune femme de 28 ans était-elle arrivée dans ce monde-là ? Qu'est-ce qui avait bien pu l'y attirer ?

La réponse est venue simplement. Carine Jonrond était en quatrième année à la faculté de droit de Lyon, spécialisée en droit

pénal et en criminologie, et balançait encore entre l'envie de devenir juge des enfants ou commissaire de police, lorsqu'un directeur de l'administration pénitentiaire était venu présenter aux étudiants le tout nouveau mastère de « pénologie » sur le droit pénal et l'exécution des peines.

Quelques mois plus tard, elle effectuait son premier stage en milieu fermé au service d'insertion et de probation (SPIP) de la Loire. « J'ai 22-23 ans, je découvre ce monde et il m'intéresse tout de suite », raconte-t-elle.

**A 28 ans, Carine Jonrond codirige le centre de détention de Joux-la-Ville, « une aventure humaine quotidienne »**

Elle décide alors de présenter le concours de l'administration pénitentiaire. De sa mère, professeur de collègue qui a effectué toute sa carrière dans des zones d'éducation prioritaire, elle a hérité l'envie de travailler avec des jeunes de milieux défavorisés. « Elle était confrontée à des choses difficiles, elle en a toujours parlé avec beaucoup de passion, dit-elle. C'est peut-être grâce à cela que le milieu carcéral me faisait moins peur qu'à d'autres. Et puis, c'est un travail de terrain où l'on accède vite à de vraies responsabilités. »

Le centre de détention de Joux-

la-Ville est son premier poste. Il est orienté vers la préparation des détenus à la sortie et à la réinsertion. Carine Jonrond habite un logement de fonction juste à côté de la prison, installée en pleine campagne au milieu de nulle part. Pour les gens du dehors, le regard bute sur les hauts murs, hérissés de caméras et de rouleaux de barbelés. Carine Jonrond parle de ce qu'il y a dedans. « Une aventure humaine quotidienne », dit-elle.

On évoque le poids de l'univers carcéral, de ces vies souvent fracassées, qui doit être lourd à porter. Elle répond que « dedans », ce qui frappe, « c'est au contraire l'extrême diversité. Il faut toujours s'adapter. Le contact à l'autre, c'est un très long apprentissage. Plus les années vont passer et moins je me sentirai en difficulté. »

Il y a aussi, bien sûr, cette question qui brûle les lèvres. Une jolie jeune femme, dans un monde d'hommes détenus, comment est-ce possible ? « A l'intérieur, assure-t-elle, cette question ne se pose pas. J'ai un rôle d'autorité, je suis identifiée par les détenus et par le personnel comme une directrice, voire comme un directeur. Des femmes à ces postes de responsabilité, il y en a depuis longtemps dans l'administration pénitentiaire. »

Son père, cadre dans l'immobilier, avait caressé le rêve de la voir diplômée d'une école de commerce. On se dit qu'elle a bien fait de ne pas l'écouter. ■

**Pascale Robert-Diard**



**Carine Jonrond, le 2 juillet, à Avallon.** YANNICK LABROUSSE POUR « LE MONDE »

### Onze départs en onze mois

**Décembre 2010** Sébastien Cauwel, chef du département de l'insertion et de la probation à la direction interrégionale des services pénitentiaires de Bordeaux, est nommé sous-préfet et directeur de cabinet du préfet de Vendée.

**Février 2011** Jérôme Harnois, directeur du centre pénitentiaire de Vézin-le-Coquet, devient sous-préfet de Château-Gontier.

**Avril** Vincent Claudon, directeur du centre de détention de Ville-nauxe-la-Grande, a rejoint l'inspection générale des finances.

**Septembre** Patrick Mounaud, directeur interrégional des services pénitentiaires de Marseille et chargé de mission auprès du directeur à Paris, devient délégué général du CNRS en Midi-Pyrénées ; Bertrand Pic, directeur du centre pénitentiaire de Bourg-en-Bresse, entre à l'Ecole nationale supérieure de police ; Jean Letanoux, directeur de la centrale de Saint-Martin-de-Ré, a rejoint le contrôleur général des lieux de privation de liberté.

**Octobre** Aude Curto, directrice du centre pénitentiaire de Nancy, rejoint l'Union territoriale des mutuelles de Lorraine ; Jean-Simon Mérandat, directeur adjoint de la Santé, devient sous-préfet ; Olivier Maurel, directeur de la centrale de Poissy, rejoint la préfectorale ; Aline Guérin, directrice de la centrale de Lannemezan, intègre l'Ecole nationale de la magistrature ; Jean-Philippe Champion, directeur de la maison d'arrêt de Dijon, rejoint les tribunaux administratifs.

Enter\*

LUNDI

\*Entrée

Enter

MARDI

Enter

MERCREDI

Enter

JEUDI